



Le projet agro-écologique en France

CHANGER LES MODÈLES DE PRODUCTION POUR COMBINER PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La France a lancé en 2012 un projet agro-écologique mobilisateur et ambitieux visant à réorienter l'agriculture dans l'objectif de combiner performances économique, sociale et environnementale.

Un vaste plan d'action, décliné en différents chantiers, qui concerne tous les domaines : enseignement, accompagnement des agriculteurs, réorientation des soutiens publics, recherche publique et privée...

Ce projet est co-construit en partenariat entre le ministère de l'agriculture et l'ensemble des acteurs.

**L'OBJECTIF EST QUE LA MAJORITÉ DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES
SOIT ENGAGÉE DANS L'AGRO-ÉCOLOGIE À L'HORIZON 2025**

PRODUIRE AUTREMENT

DÉVELOPPER AUTREMENT

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT

RECHERCHER AUTREMENT



La mutation agro-écologique



Le projet agro-écologique s'appuie sur les expérimentations et les innovations développées concernant le fonctionnement des agroécosystèmes, en favorisant leur réappropriation par les agriculteurs.

L'agro-écologie mobilise une **réflexion systémique** intégrant toutes les dimensions de l'exploitation. Cette réflexion permet de renforcer les synergies au sein de l'exploitation et d'en optimiser le fonctionnement. Les gains économiques et environnementaux potentiels (économie d'intrants, meilleure gestion de la fertilité des sols, renforcement de la résistance aux aléas, etc.) sont importants.

La **formation** et l'accompagnement des agriculteurs revêt par conséquent une importance centrale : l'agro-écologie s'appuie sur le renforcement de la compétence des agriculteurs dans la gestion de l'agroécosystème que constitue leur ferme.

L'**innovation** est également centrale dans le plan d'action du projet agro-écologique. Il ne s'agit pas de figer les systèmes et pratiques, mais bien de recourir en permanence à l'innovation tant agronomique qu'organisationnelle. Par exemple, les critères de mesures des performances des variétés commercialisées sont revus afin de mieux refléter leurs performances dans différents contextes (culture en situation de bas niveau d'intrants, etc.). Cela permet d'encourager le progrès de sélection génétique vers une performance à la fois économique et environnementale.

Les systèmes de production agro-écologique privilégient l'**autonomie des exploitations agricoles** et l'amélioration de leur productivité et compétitivité, en diminuant la consommation d'intrants. L'agro-écologie, comme ensemble cohérent de pratiques culturelles innovantes, est fortement créatrice d'emploi et de valeur ajoutée. Elle favorise le maintien du tissu social des espaces ruraux et encourage les dynamiques collectives.

Une co-construction avec l'ensemble des partenaires

Le projet agro-écologique est un projet mobilisateur auquel chacun est encouragé à participer.

Le projet s'appuie sur le travail effectué par les agriculteurs pionniers dans l'agro-écologie.

L'expérience des pionniers, moteurs d'innovation et de nouvelles démarches, a montré la pertinence et la justesse d'un tel projet. Leurs expériences concrètes, les solutions trouvées adaptées à leur contexte sont rendues accessibles à leurs pairs, par l'encouragement des échanges de pratiques, par des rencontres et par différentes méthodes de diffusion. De nouvelles dispositions ont été intégrées dans la législation française pour favoriser les projets collectifs de groupes d'agriculteurs et la diffusion des innovations.

Le projet concerne l'ensemble des filières.

L'évolution des modes de production en faveur de systèmes plus performants s'appuyant sur les principes de l'agro-écologie concerne non seulement les agriculteurs, mais également tous les acteurs aval des filières agroalimentaires. Ceux-ci font évoluer leur organisation logistique, leurs méthodes de marketing, leurs circuits de commercialisation, etc. pour accompagner ces changements (par exemple, développement de nouveaux débouchés correspondant à de nouvelles productions issues d'une diversification des rotations).



► **Le projet est déployé au niveau de chaque région, d'une façon adaptée à son contexte.**

Les acteurs régionaux s'engagent volontairement dans les actions qu'ils souhaitent contribuer à mettre en œuvre. Le projet agro-écologique n'est ainsi pas une instruction administrative descendante, mais un cadre dans lequel les différents acteurs s'engagent de la façon qu'ils souhaitent.

► **Au niveau national, le projet est piloté par un comité regroupant le ministère de l'agriculture et les principaux partenaires du secteur :**

autres administrations publiques, syndicats agricoles, organismes de recherche, réseaux de développement agricoles, organisations non gouvernementales (ONG) de protection de l'environnement, réseaux d'entreprises agroalimentaires, etc.

► **Le projet agro-écologique s'appuie sur la diversité des agricultures.**

Les questions que soulève l'agro-écologie se posent dans toutes les exploitations. Les réponses en revanche sont à rechercher de manière adaptée à chaque situation. Le projet agro-écologique n'établit pas de réponse unique, de recette ou de norme que chacun devrait appliquer.

Un plan d'action ambitieux

Formation des agriculteurs

Les programmes de formation et les référentiels pédagogiques sont adaptés pour mieux intégrer les connaissances et les enseignements liés à l'agro-écologie. Un programme de formation des enseignants sur ces sujets est actuellement développé.

Mobilisation de la recherche et de la recherche-développement

Les organismes de recherche et de recherche-développement sont mobilisés pour renforcer leur travaux et expérimentations sur les systèmes de production agro-écologiques et pour diffuser ces innovations vers le terrain, en s'appuyant en particulier sur l'utilisation du partenariat européen pour l'innovation (nouvelle mesure de la PAC 2014-2020).

Création d'un outil d'auto-diagnostic agro-écologique

Un outil d'auto-diagnostic est en cours d'élaboration et sera mis à disposition des agriculteurs à partir de début 2015. Il est conçu pour encourager les agriculteurs à réfléchir à leurs pratiques et aux évolutions possibles de leur système. Il permettra à chaque agriculteur de mesurer ses performances et de se comparer à d'autres.

Rénovation des soutiens publics

Les soutiens publics à l'agriculture sont progressivement revus pour les rendre incitatifs à l'engagement dans l'agro-écologie. Par exemple les aides aux investissements sont orientées vers des projets d'évolution agro-écologique des exploitations, des soutiens à la transition vers des systèmes agro-écologiques (mesures agroenvironnementales).

Mise en place d'un suivi et d'une évaluation réguliers

Les résultats et les impacts du plan d'action feront l'objet d'un rapport annuel public. Des indicateurs permettront de suivre les progrès effectués.



Les principaux leviers de l'agro-écologie



L'agro-écologie se fonde sur une approche systémique de l'exploitation (réflexion globale intégrant simultanément toutes les dimensions de l'exploitation). **Il n'existe pas de recette ou de cahier des charges universel**, mais des solutions particulières à développer dans chaque contexte en s'appuyant sur des principes communs.

Les systèmes agro-écologiques s'appuient en particulier sur la **valorisation des interactions biologiques positives** au sein de l'agroécosystème. Par exemple, en favorisant la biodiversité fonctionnelle (présence de haies, de bandes enherbées, etc.) et des assolements adaptés, il s'agira de favoriser les régulations naturelles entre populations pour gérer les bioagresseurs ou de favoriser la prédation des graines pour éviter les adventices.

L'agro-écologie recherche également le bouclage autant que possible des **cycles bio-géochimiques** (eau, azote, etc.), favorisant l'autonomie et la robustesse de l'exploitation. Il s'agit ainsi par exemple, par un travail sur les **rotations** ainsi que sur les couverts intercultures, de réduire la dépendance aux intrants et de favoriser la fertilité des sols. Le développement de synergies entre l'élevage et les cultures permet par exemple de limiter le recours aux engrais chimiques de synthèse tout en gérant les effluents organiques, et réciproquement de réduire la dépendance aux fluctuations des coûts de productions en auto-consommant une partie de la production.

Ainsi les deux grands principes qui fondent l'agro-écologie confèrent au système plusieurs propriétés qui l'aident à **améliorer sa durabilité et à accroître sa résilience**. En diversifiant l'origine des revenus, elle renforce également la résilience économique des agriculteurs et participe au développement local. L'approche intégrée des enjeux économiques et environnementaux permet de gérer efficacement les ressources naturelles.

Le projet agro-écologique français, fait écho aux préoccupations rencontrées ailleurs en Europe et sur la planète

Les agricultures du monde doivent relever de nombreux défis :

- **DÉFI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE** – nourrir en 2050 plus de 9 milliards de personnes avec des produits de qualité, surs et sains ;
- **DÉFI ENVIRONNEMENTAL** – préserver les ressources et répondre aux enjeux du changement climatique.
- **DÉFI SOCIAL** – lutter contre la pauvreté dans le monde agricole et contre l'exode rural, augmenter la résilience des systèmes de production face aux aléas ;

Les différentes formes d'agriculture doivent pour cela parvenir à maintenir et même augmenter leur productivité tout en préservant les ressources naturelles. La prise en compte de l'environnement doit ainsi devenir un facteur de compétitivité. L'agro-écologie est un élément de réponse aux défis posés à l'agriculture.

Une mobilisation internationale pour favoriser les échanges d'expérience et soutenir le développement de systèmes agro-écologiques doit être encouragée.

Sous l'impulsion de la France, le lancement par la FAO d'un programme de travail triennal (2014-2017) sur l'agro-écologie – comprenant un symposium international, des ateliers régionaux et une conférence internationale en 2017 – participe pleinement de cette dynamique. Cette initiative doit permettre de partager les connaissances scientifiques et les expériences pratiques sur l'agro-écologie, afin de favoriser un dialogue ouvert fondé scientifiquement. Ce processus d'échanges peut être repris régionalement à travers la mobilisation des acteurs étatiques et locaux qui le souhaiteront et en fonction des problématiques particulières et points d'intérêt de chacun (par exemple problèmes d'antibiorésistance, érosion des sols, santé des utilisateurs des produits phytosanitaires...).